

<http://clg-soutine-saint-prest.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article897>

Collège Soutine

Quoi de neuf de Téo Moineaux

- Le CDI - Archives CDI - Archives CDI 2012/2013 - Quoi de neuf ? -



Date de mise en ligne : lundi 27 mai 2013

Copyright © Le site du collège Soutine - Tous droits réservés

Téo de 6ème1 nous a présenté à l'occasion de son Quoi de Neuf, le GIGN, situé à Satory à Versailles. Pour accéder à la sélection, il faut déjà être gendarme et avoir moins de 34 ans. Les épreuves pour être sélectionné sont sportives : résistance, abdominaux, natation, endurance, tir... Une fois admis, le gendarme doit avoir un an de formation. Les femmes peuvent faire partie du GIGN mais pas dans les cellules d'intervention. Ils ont armés, souvent de magnum. Il existe une cellule cinophile : les chiens ont le même entraînement que les hommes et une cellule effraction pour les interventions.

[<http://clg-soutine-saint-prest.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-soutine-saint-prest/local/cache-vignettes/L259xH194/GIGN-c74f4.jpg>]